

**MODALITES DE L'OPERATION « Mon Mug Nutella® ».**  
**Exclusivement dans les magasins Carrefour participants**  
**Du 10 Juillet au 16 Juillet 2018**

**Article 1 – Objet et participants**

La société FERRERO FRANCE COMMERCIALE (ci-après la « **Société Organisatrice** » ou « **FERRERO** »), société par actions simplifiée au capital de 13 174 330 euros, enregistrée au RCS de Rouen sous le numéro 803 769 827, dont le siège social est situé 18, rue Jacques Monod, 76130 Mont-Saint-Aignan, met en place avec l'assistance de l'Agence Tessi (ci-après « **l'Agence** ») sur le territoire de la France métropolitaine et de la Corse (à l'exclusion des DROM-COM), du **10/07/2018 au 16/07/2018 inclus**, une Offre avec obligation d'achat portant sur une prime de la marque Nutella® (ci-après « **l'Opération** » ou « **l'Offre** ») **exclusivement au sein des magasins Carrefour participants.**

Cette Offre est soumise à conditions.

**L'Opération est limitée à 4.000 mugs personnalisés de la marque Nutella® (ci-après « la Prime »).**

**Offre limitée à une participation par foyer ( même nom, même adresse).**

Cette Offre est accessible au participant via le site Internet : <http://www.operationnutellamug.fr> (ci-après « **le Site** »).

Le Site est géré par TESSI, prestataire de FERRERO, également en charge de la livraison des Primes susvisées.

Les mineurs de moins de 18 ans ne peuvent pas utiliser le Site, sans l'autorisation d'un parent ou d'un tuteur. Les salariés de la Société Organisatrice, de l'Agence et des magasins Carrefour participants ne peuvent pas participer à l'Opération.

Les modalités de l'Opération s'appliquent à toutes les utilisations du Site par le participant, à l'exclusion de toute autre condition.

Le participant reconnaît avoir eu connaissance des modalités de l'Opération et les avoir acceptées sans réserve dans leur intégralité en validant sa demande de Prime et en ayant coché la case : « Je reconnais avoir lu, compris et accepte les modalités de l'opération »

La Société Organisatrice et l'Agence se réservent le droit d'annuler l'Offre ou de substituer à cette Offre une autre offre de valeur équivalente ou supérieure, sans que le participant ne puisse prétendre à une autre compensation, dédommagement de quelque sorte que ce soit, ni contre-valeur en numéraire.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler l'Opération en cas de circonstances indépendantes de sa volonté. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

## **Article 2 – Description de l’Opération et de la Prime**

L’Opération « Mon Mug Nutella® » est exclusivement disponible dans les magasins Carrefour participants.

Le participant ayant acheté simultanément dans l’un des magasins Carrefour participants 2 pots de Nutella® 1kg, entre le 10 juillet 2018 et le 16 juillet 2018, peut demander la Prime en se connectant sur le Site et en suivant les étapes décrites à l’article 3 des présentes modalités de l’Opération.

### **La participation doit se faire avant le 30 Août 2018.**

La Prime est un mug personnalisé de la marque Nutella® (opération limitée à 4000 exemplaires) d’une valeur commerciale approximative de 9 € TTC.

## **Article 3 – Demande de la Prime**

### **3.1. Etapes de la demande**

Pour compléter sa demande de Prime sur le Site, le participant procède aux étapes suivantes :

- **Se connecter sur le Site** « <http://www.operationnutellamug.fr> » avant le 30 Août 2018.
- **Saisir les données suivantes :**
  - **vos coordonnées** (civilité, nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse email, numéro de téléphone)
  - **la date d’achat des 2 pots Nutella® 1kg comprise entre le 10 et le 16 Juillet 2018.**
  - **les codes-barres** inscrits sur le dos de 2 pots de Nutella® 1kg (le code se compose de 13 caractères alphanumériques) ;
- **Télécharger la photo ou scanner son ticket de caisse Carrefour ;**
- **Remplir la fiche d’identification** sur laquelle le participant indique toutes les informations obligatoires requises (nom et prénom, date de naissance, adresse email, adresse de livraison – France métropolitaine et Corse seulement).
- **Cocher la case : « Je reconnais avoir lu, compris et accepte les modalités de l’opération . »**

Jusqu’à l’étape de confirmation de la demande, le participant peut modifier sa demande en retournant sur les écrans précédents. Passée cette étape de confirmation, toute demande incomplète, comportant des informations erronées, illisibles ou non-conformes ne sera pas prise en compte, la participation sera considérée comme nulle conformément aux dispositions prévues à l’article 3.4. ci-dessous.

### 3.2. Confirmation de la demande

Le participant doit confirmer sa demande de Prime après avoir suivi les différentes étapes décrites à l'article 3.1.

La confirmation de la demande n'entraîne pas validation de celle-ci par la Société Organisatrice. La demande sera soumise à un contrôle de conformité. Ce contrôle permet de s'assurer : du respect des dates de l'opération, qu'il s'agit bien de l'enseigne éligible à l'offre et de l'achat de 2 pots de Nutella® 1kg, que la personnalisation demandée répond aux exigences de conformité, qu'il y a bien une seule participation par foyer, que la preuve d'achat est bien un ticket de caisse Carrefour fournissant toutes les informations nécessaires à la vérification des achats et qu'elle est lisible.

### 3.3. Modification de la demande

Le participant ne peut pas annuler ni modifier sa demande après confirmation de celle-ci sur le Site.

### 3.4. Validation de la demande

TESSI pour le compte de la Société Organisatrice vérifie que la participation est conforme aux conditions de l'Opération énoncées ci-dessus et que le stock des mugs disponibles n'est pas encore écoulé.

Si la demande ne respecte pas les modalités de l'Opération ou qu'il n'y a plus de mugs disponibles, alors la demande de Prime sera annulée. .

### **Offre limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse).**

Le participant recevra un email pour l'informer de la validité de sa demande de Prime et de l'envoi prochain de cette dernière après contrôle de la conformité de sa demande.

### 3.5. Archivage de la demande

Chaque demande est archivée par TESSI pendant une durée de 6 mois à compter de la fermeture du site.

A tout moment, le participant peut accéder au détail de ses demandes passées en complétant le formulaire de contact disponible sur le site <http://www.operationnutellamug.fr/>.

## **Article 4 – Livraison de la Prime**

### 4.1. Lieu de livraison

Les Primes sont livrées à l'adresse d'expédition indiquée par le participant lors de sa demande de Prime.

Les Primes sont livrées uniquement sur le territoire de la France métropolitaine et de la Corse à l'exclusion des DROM-COM.

### 4.2. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison à compter de la validation de la demande de Prime est de huit (8) semaines.

En cas de retard important de livraison connu par TESSI, le participant sera informé au plus vite par courrier électronique et se verra proposer une solution de remplacement.

Les Primes livrées restent la propriété de la Société Organisatrice jusqu'à la livraison. A compter de la livraison, les risques de perte ou de détérioration des Primes ainsi que des dommages qu'elles pourraient occasionner à compter de leur livraison sont transférés au Participant.

#### 4.3. Modalités de livraison

Les livraisons sont effectuées par Colis Privé.

### **Article 5 – Responsabilité**

La responsabilité de la Société Organisatrice et de TESSI ne peut être mise en cause si l'inexécution ou le retard dans l'exécution d'une obligation résulte d'un cas de force majeure (notamment en cas de catastrophes naturelles, incendies, grève interne ou externe, défaillance ou pannes internes ou externes) ou d'un fait imprévisible et insurmontable d'un tiers.

Les Primes sont emballées dans un conditionnement adapté. Le participant doit procéder au déballage avec précaution, prudence et minutie, la Société Organisatrice et TESSI ne pouvant être responsables de la casse résultant de l'ouverture de l'emballage.

La responsabilité de la Société Organisatrice et de TESSI ne peut être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du Site ou du réseau Internet tels que des pertes de données, d'intrusion, de virus, des vitesses d'accès au Site depuis d'autres sites Internet, des vitesses d'ouverture et de consultation des pages du Site, de ralentissements externes, de la suspension ou de l'inaccessibilité du Site, de l'utilisation frauduleuse par des tiers de toutes les informations mises à disposition sur le Site, des pannes et des problèmes d'ordre technique concernant le matériel, des programmes, des logiciels pouvant, le cas échéant, entraîner la suspension ou la cessation du Site ou si le Site s'avère incompatible ou présente des dysfonctionnements avec certains logiciels, configurations, systèmes d'exploitation ou équipements du participant, ou autres problèmes indépendants de sa volonté.

Le Site peut contenir des liens hypertextes allant vers d'autres sites Internet. La Société Organisatrice et TESSI ne prennent aucun engagement concernant tout autre site Internet auquel le participant pourrait avoir accès via le Site et n'est en aucune façon responsable du contenu, fonctionnement et de l'accès à ces sites.

Le participant est seul responsable de l'utilisation qu'il fait du Site et des Primes et ne saurait tenir responsable la Société Organisatrice et TESSI. Il s'engage à faire son affaire personnelle de toute réclamation et/ou procédure formée contre la Société Organisatrice et/ou TESSI et qui se rattacherait à son utilisation du service.

La Société Organisatrice et TESSI ne sauraient par ailleurs être responsables des dommages liés à la jouissance du lot.

### **Article 6 - Propriété intellectuelle**

*This document must be disclosed only to authorized individuals. Any reproduction and/or disclosure must be subject to information Owner prior consent.*

La présentation et les éléments composant le Site – comprenant notamment, sans limitation, les illustrations, les photos, les vidéos, l'ergonomie, le contenu éditorial, les logiciels, etc. - sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle, les traités et les accords internationaux traitant des dispositions relatives à la protection des droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle dont FERRERO et/ou les sociétés du Groupe FERRERO sont titulaires.

Les noms de marque, les logos, les slogans et tout autre signe distinctif figurant sur le Site sont la propriété exclusive de FERRERO, des sociétés du Groupe FERRERO et/ou de ses ayants-droits sauf indication contraire dans les présentes. FERRERO, les sociétés du Groupe FERRERO et/ou ses ayants-droits se réservent expressément tous les droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble du contenu du Site.

L'accès ou l'utilisation du Site ne confère au participant aucune licence sur le contenu figurant sur le Site. Les informations délivrées sur le Site ne peuvent être utilisées qu'à des fins strictement personnelles. Toute utilisation effectuée à des fins commerciales ou à toute autre fin est purement et simplement interdite.

Ainsi, toute modification, représentation et reproduction intégrale ou partielle, pour un usage autre que privé, est formellement interdite. Cette interdiction vaut quel que soit le procédé de reproduction, de représentation et/ou de modification, et quelle qu'en soit la durée. Tous les droits non accordés en vertu des présentes modalités sont expressément réservés à FERRERO.

À sa seule discrétion, FERRERO, les sociétés du Groupe FERRERO et/ou ses ayants-droits peuvent rechercher à faire respecter leurs droits de propriété intellectuelle, y compris en engageant des poursuites judiciaires contre les contrevenants.

#### **Article 8 - Questions et réclamations**

Pour toute information sur l'état de la commande, le Service Consommateurs TESSI est à la disposition du participant au moyen du formulaire disponible sur le Site à la rubrique « Contactez-nous ».

Le participant peut effectuer une réclamation sur le Site **jusqu'au 31 Octobre 2018 inclus**.

#### **➤ En cas de détérioration de la Prime à la réception**

La Société Organisatrice et l'Agence TESSI s'engagent à échanger les Primes dans le cas où celles-ci seraient visiblement détériorées avant leur déballage.

En tout état de cause, il incombe au participant de contacter le Service Consommateurs TESSI à l'aide du formulaire disponible sur le Site à la rubrique « Contactez-nous ». Les Primes détériorées livrées initialement doivent être renvoyées à TESSI. Le participant les retourne à ses frais, à l'adresse suivante indiquée :

#### **Service Consommateurs TESSI Opération Mon Mug Nutella**

*This document must be disclosed only to authorized individuals. Any reproduction and/or disclosure must be subject to information Owner prior consent.*

**29 rue des Tilleuls  
78960 Voisins-le-Bretonneux**

➤ **En cas de non réception de la prime dans le délai de 8 semaines**

Le participant déposera une réclamation auprès du Service Consommateurs TESSI via le formulaire de contact du Site afin de procéder à nouveau à l'envoi de la Prime.

**Article 9 - Durée**

L'Opération est valable pour tout achat effectué chez Carrefour entre le 10 juillet 2018 et le 16 juillet 2018 inclus, sous réserve des stocks disponibles en magasin.

**Article 10- Protection des données personnelles**

Pour les besoins de la présente Opération, les données personnelles des participants feront l'objet d'un traitement par la Société Organisatrice. Les données personnelles recueillies sont les suivantes :

- Nom et prénom
- Adresse postale
- Adresse email
- Numéro de téléphone
- Date de naissance

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, les informations sont recueillies par l'Agence TESSI agissant comme sous-traitant pour le compte de la Société Organisatrice, responsable du traitement. Ces données sont collectées uniquement pour les besoins de gestion de l'Opération (gestion et contrôle des participations, envoi des dotations etc...). Les données personnelles ainsi collectées ne font l'objet d'aucune cession à des tiers et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

Les données personnelles des gagnants seront conservées uniquement pendant la durée nécessaire à la gestion de l'Opération et ce, jusqu'à ce que le participant exerce son droit d'opposition ou de limitation du traitement, sauf dispositions légales imposant une obligation de conservation plus longue.

Aucun processus de décision automatisée n'est utilisé dans le traitement de vos données, y compris le profilage.

Tous les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité sur les données personnelles collectées par la Société Organisatrice. Ces droits pourront être exercés sur simple demande à l'adresse suivante : [privacy.fr@ferrero.com](mailto:privacy.fr@ferrero.com)

La communication de ses données personnelles par le participant est obligatoire pour pouvoir valider sa demande de Prime. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'Opération seront réputées renoncer à leur demande.

Les participants peuvent s'adresser à la CNIL, l'autorité de contrôle compétente, sur le site internet <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> en cas de litige non résolu directement avec la Société Organisatrice concernant le traitement de leurs données personnelles ou l'exercice de leurs droits.

*This document must be disclosed only to authorized individuals. Any reproduction and/or disclosure must be subject to information Owner prior consent.*

## **Article 11 - Litiges**

L'Opération est soumis au droit français.

Les participants s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend qui serait relatif à l'interprétation ou l'exécution des présentes modalités de l'Opération, en saisissant le Service Consommateurs. A défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux tribunaux français compétents.